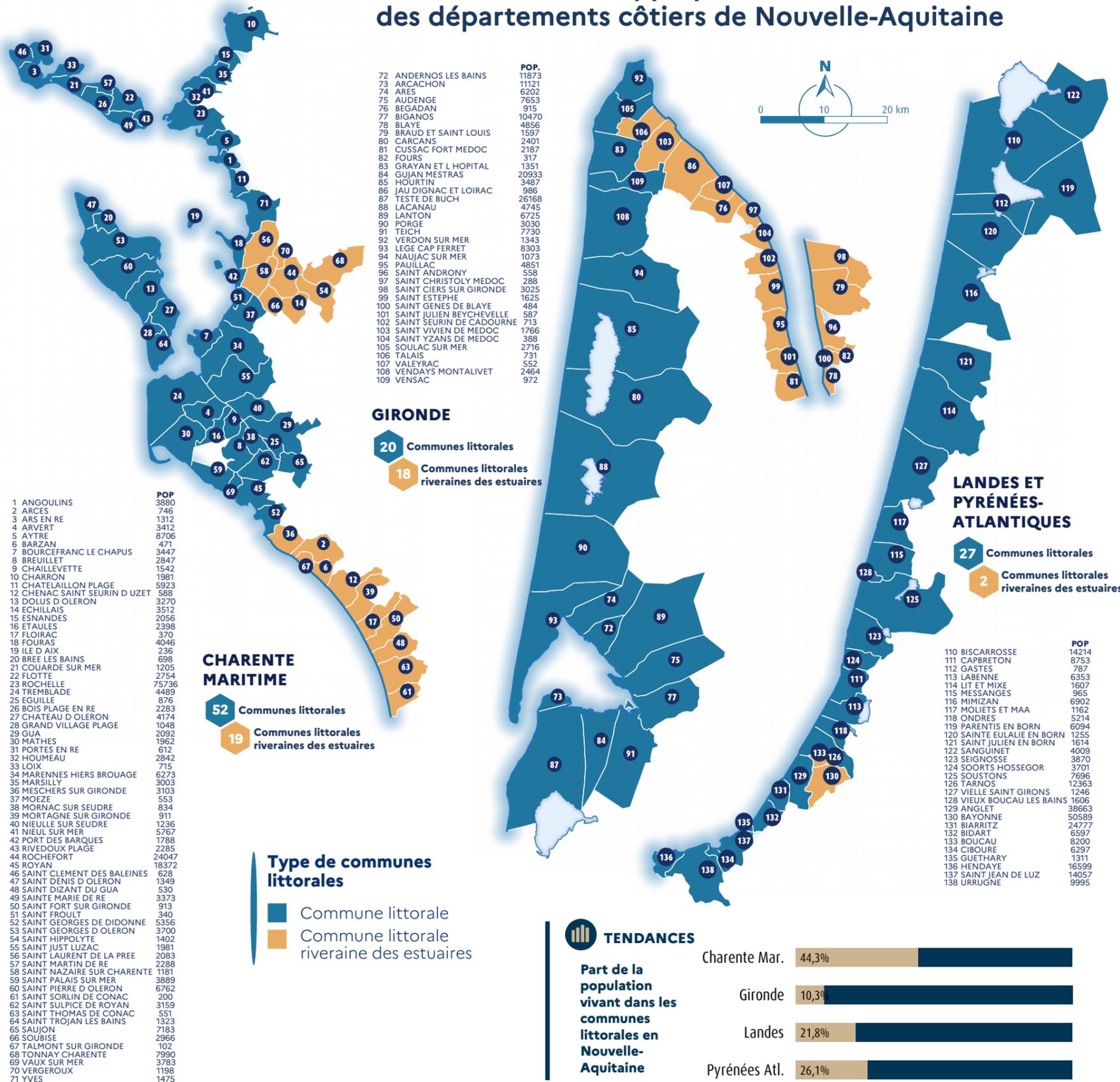




La loi littoral s'applique à 138 communes des départements côtiers de Nouvelle-Aquitaine



Les littoraux et les régions maritimes sont globalement des territoires attractifs. C'est évidemment le cas pour la façade Sud-Atlantique qui connaît depuis les années 60, une forte évolution des populations des communes littorales, se traduisant par une pression immobilière accrue. La Loi Littoral vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès au public sur les sentiers littoraux.



Un cadre de référence, la Loi Littoral

La prise de conscience de l'importance économique du littoral et des multiples convoitises dont il fait l'objet a rendu indispensable l'intervention d'une norme de valeur juridique supérieure chargée d'arbitrer entre les multiples utilisations du littoral. C'est dans cet esprit qu'a été votée le 3 janvier 1986 la loi littoral. S'appliquant aux côtes métropolitaines et d'outre-mer, aux étangs salés et aux plans d'eau intérieurs de plus de 1 000 hectares, la loi littoral associe des principes d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral avec pour objectifs de préserver les espaces rares et sensibles, gérer de façon économe la consommation d'espace par l'urbanisation et les aménagements touristiques notamment, et ouvrir plus largement le rivage au public, comme les plages, afin d'accueillir en priorité sur le littoral les activités dont le développement est lié à la mer.

Depuis son adoption, le contexte géographique et le cadre institutionnel d'application de la Loi Littoral ont beaucoup évolué, l'activité résidentielle, économique et touristique du littoral sud-atlantique s'étant confirmée et renforcée. Dans le même temps, les écosystèmes littoraux ont été affectés par une érosion du littoral, une raréfaction des ressources naturelles ainsi que par les premiers effets du changement climatique.

138 communes littorales, 2 grands pôles urbains

Globalement, la répartition de la population sur le littoral Sud-Atlantique est très segmentée. Deux grands pôles forment une armature urbaine : l'agglomération de La Rochelle au nord en Charente-Maritime, et l'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB) au Sud dans les Pyrénées-Atlantiques. Les grands pôles démographiques secondaires sont Arcachon et Royan (sous influence des pôles d'emplois du bassin de Bordeaux).

Parmi les communes littorales métropolitaines ayant plus de 50 000 habitants en 2019, deux sont situées en Sud Atlantique : La Rochelle, 8ème commune littorale avec 75 736 habitants et Bayonne avec 50 589 habitants. Les autres communes importantes de la façade sont Rochefort (24 047 hab), La Teste-de-Buch (26 168 hab) et les deux communes voisines de Bayonne, Anglet (38 663 hab) et Biarritz (24 777 hab).

La façade Sud Atlantique couvre près d'un cinquième de la surface totale des communes littorales (18,5 %). Les communes y sont, en moyenne, nettement plus grandes que la moyenne littorale : près de 4 000 ha contre 2 440 ha, soit environ 60 % de plus. La surface des communes est variable d'un département à l'autre. Elle est plutôt faible en Charente-Maritime (1 701 ha) et dans les Pyrénées-Atlantiques (1 714 ha), forte dans les Landes (5 978 ha) et particulièrement élevée en Gironde (9 080 ha).

Parmi les dix communes les plus vastes du littoral métropolitain, 5 sont situées en Gironde, les autres étant toutes sur le pourtour méditerranéen : Lacanau (21 400 ha), Hourtin (19 050 ha), La Teste-de-Buch (18 000 ha), Carcans (17 500 ha) et Biscarosse (16. 050 ha). On y trouve, par ailleurs, la septième plus petite commune littorale en Charente-Maritime, l'Île d'Aix, d'une superficie de 119 ha. Par ailleurs, 19 communes de Charente-Maritime sont îliennes, réparties sur 3 îles : l'Île d'Aix, l'Île de Ré (10 communes) et l'Île d'Oléron (8 communes).

CHIFFRES-CLÉS

- 71 communes littorales en Charente-Maritime
- 19 communes littorales îliennes
- 5 des 10 plus vastes communes littorales françaises
- 10% de la population cumulée des communes littorales françaises
- 286 106 habitants dans les communes littorales de Charente-Maritime
- 167 186 habitants dans les communes littorales de Gironde
- 89 411 habitants dans les communes littorales des Landes
- 177 085 habitants dans les communes littorales des Pyrénées-Atlantiques

Crédit photos : ©Laroussiney / Wikipedia

FICHE

1.4



Aménagement des quais du Vieux-Port de La Rochelle

La Rochelle – Charente-Maritime

Lieu de promenade, de contemplation, d'activités et de passage, le Vieux Port symbolise la qualité de vie rochelaise. Le réaménagement de ses quais permettra de faire davantage de place aux modes de déplacement « doux » et de donner une esthétique homogène à l'ensemble du port. Débutée en 2017 avec le quai de Carénage et le quai Meyer (ainsi que le square Valin), puis en 2018 avec le quai Valin, la requalification du Vieux Port se poursuivra jusqu'en 2024. Rénovation des chaussées, des trottoirs et des terrasses, création de pistes cyclables et de cheminements piétons : tous les quais bénéficieront des mêmes aménagements afin de créer une unité d'ensemble du quai Valin à la rue Léonce Vieljeux, en passant par les quais Duperré, Maubec, Louis et Noémie Durand.

© Crédit photo : Ville de La Rochelle



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, INSEE

Pour aller plus loin :

- 📄 [Le site "mer et littoral" du Ministère de la Transition écologique](#)
- 📄 [Diagnostic de l'existant de la façade Sud-Atlantique \(DIRM SA\)](#)